

## VITE FAIT BIEN FAIT ?

# Le choix de

**Près de 50 % des défunts passent désormais par la crémation. Un choix effectué avant la mort. Seulement à cause du prix moins élevé ou pour éviter une charge à la famille ?**

**L**A JOURNÉE est ensoleillée et le parking du crématorium bondé. Sur le côté, trois corbillards font la queue. Il ne s'agit pas de décès multiples mais, avec douze crémations par jour, le rythme des entrées est soutenu. Dès l'arrivée, une « hôtesse » prend en charge la famille de Maria L., décédée à 79 ans « entourée de l'affection des siens ». Ce choix de la crémation, c'est la défunte qui l'a fait. « Nous en avons déjà parlé avant, je n'étais pas pour, mais sa décision était prise, tout était réglé. Elle ne voulait pas qu'on ait des soucis après elle », explique Giovanna, sa fille, alors que le cortège est dirigé vers la grande salle. Car le temps « d'avant » est compté. La cérémonie ne peut dépasser quinze minutes – pour ne pas faire attendre les suivants. Solennel, le maître de cérémonie, « professionnel du spectacle », lit un texte de Paulo Coelho puis met en marche le lecteur de CD. Après quelques instants de recueillement, le cercueil disparaît sur un tapis roulant.

### ATTENTE ET VITESSE

Après, l'ambiance générale est à l'attente. Attente de la fin de la crémation, attente de la remise des cendres. Dans le couloir les familles se croisent, les amis vérifient qu'il s'agit bien du bon « salon d'attente », grâce au nom inscrit sur le panneau d'entrée, ou s'ils doivent se rendre à la cafétéria. On discute, mais surtout, on attend. « Normalement, c'est après le cimetière qu'on boit le café ensemble et qu'on parle du mort. Quand on l'a déjà mis en terre. Ici, c'est avant... », fait remarquer un « invité ». « Moi, l'idée que maman est en train d'être brûlée, je ne supporte pas, déclare la



### CRÉMATORIUM.

Après l'Adieu, la porte se ferme et le cercueil part vers le four...

# es cendres

filie de Maria. Je ne voudrais pas ça pour moi ». « Au final, le résultat est le même que quand on est enterré, sauf que ça va plus vite pour qu'il ne reste rien », réplique quelqu'un à sa gauche. « Justement, c'est ce « rien », si vite, qui me tue. L'atmosphère ici n'est pas du tout la même qu'avant, quand on était dans l'église ou même à la sortie. Ici, on ne sait pas trop quoi faire. Tout ça nous échappe », conclut Giovanna.

Une heure et quart et quelques sandwiches plus tard, les cendres sont remises dans la salle prévue à cet effet puis, dans le cas présent, dispersées dans le « jardin du souvenir » jouxtant le crématorium. Les fleurs, déposées par l'entreprise des pompes funèbres, y seront laissées 48 heures. « Ça fait bizarre, c'était long d'attendre comme ça, mais en même temps, après avoir reçu les cendres, on se rend compte que tout est fini, que ça été vite », commente un cousin, alors que la famille suivante processionne à son tour dans les jardins.

## PHÉNOMÈNE STABILISÉ

Même si le lieu multiplie les démarches de confort pour « séréniser » (sic) les familles – salons privés, textes proposés ou même casques sans fil permettant une écoute parfaite de la cérémonie –, le timing reste serré. Concernant 10 % des décès en 1984, le nombre de crémations approche actuellement les 50 %. Devant l'augmentation de la demande, le crématorium de Gilly vient d'ailleurs d'annoncer qu'il allait doubler ses installations (fours, salles de cérémonies, etc.).

Pour Roland Michel, fondateur des Pompes funèbres bruxelloises du même nom, le taux de crémations a cependant atteint son maximum. « L'incinération est un phénomène de ville, qui a débuté dans le milieu libéral. Actuellement, ce n'est plus considéré comme un acte anti-religieux et il concerne près de la moitié des cas. Mais je ne parlerais pas d'engouement. Le mouvement est parti depuis une vingtaine d'années, mais ça se stabilise et ça ne va plus croître de la même façon. Il reste encore toute une frange de la

population, notamment au sein de la bourgeoisie et de l'aristocratie, qui reste fidèle aux funérailles « classiques ». » Pour le fondateur de la Société bruxelloise de crémation, l'intérêt de cette forme a plusieurs origines: le prix – environ 20 % de moins que l'inhumation – ensuite l'évolution des habitudes. « Aujourd'hui, on ne va plus au cimetière.

Ça joue certainement sur la décision des gens. Et, la nouveauté, c'est d'ailleurs que de plus en plus souvent, le paiement est effectué à l'avance, avant le décès, surtout en ce qui concerne l'incinération. On règle tout, pour ne pas laisser de problèmes à ses proches. ».

## À CONTRE-COURANT

Au-delà du prix, la crémation possède ses spécificités tant au niveau de l'organisation que du vécu. « Il y a une grande différence, reprend Roland Michel. Nous ne sommes que les intermédiaires, mais on voit bien qu'il y a un problème de temps (vu la saturation des crématoriums, les cérémonies sont écourtées) ainsi que d'intimité: il est difficile d'y être seul, en famille. On ne sait pas faire grand chose. Les crématoriums sont débordés et il leur est difficile, même s'ils essaient, de donner un caractère privé à la célébration. Et ça, c'est quand même terrible, ce manque de rite. »

Témoins privilégiés de l'évolution du deuil, les pompes funèbres observent un autre phénomène, qui vient à l'encontre du succès de la crémation. « Dans la formule classique, qui passe principalement par l'église, on dirait qu'il y a un renforcement du rite justement, de l'investissement des familles. On donne par exemple de plus en plus souvent une photo du défunt à la fin de la célébration. La famille s'implique plus dans la préparation de la messe, dans le choix des textes, des musiques. Ça devient un acte social, qui représente l'image de la famille. C'est aussi un peu un contre-pied face à la vitesse de la mort. Un dernier refuge, un besoin. ».

**Annelise DETOURNAY**

# Comment garder des traces ?

« Une société sans rite est une société qui régresse ! »

Dans un monde où tout doit aller vite – même la mort – Gabriel Ringlet plaide pour la lenteur. Une composante qui accompagne rarement l'incinération d'un défunt.



### CRÉMATION.

En Inde, un rituel accompagne la disparition du corps.

« **J**E TROUVE que l'incinération est un lieu très révélateur de notre société. Il y a dix ans, c'était encore l'exception, cela restait l'apanage d'une certaine forme de pensée, qui se démarquait et affirmait sa laïcité. Aujourd'hui, le succès de crémation est lié au besoin de rapidité, au développement des moyens technologiques (comme la crémation au laser), à des considérations matérielles (disposition des cimetières, nombre de places disponibles). Tout doit être « clean »,

facile, prêt à l'emploi » », attaque d'emblée Gabriel Ringlet. Pour lui, il existe une très grande différence entre l'incinération traditionnelle, profondément inscrite dans une culture, comme c'est le cas en Inde, et une incinération « d'importation » dans les pays catholiques. Et, même si l'inhumation semble plus liée à la tradition et a toujours été un rite dominant, quand on regarde l'histoire de l'humain, il y a toujours eu différentes sortes de disparition du cadavre, par le feu par exemple.

## RITE DE QUALITÉ

« L'enjeu principal porte surtout sur la manière dont cela se fait, poursuit Gabriel Ringlet. Je suis prêt à mettre inhumation et incinération sur pied d'égalité à condition qu'il y ait une égalité dans la qualité du rite. Ce qui n'est pas le cas. L'engouement actuel n'a rien à voir avec le rituel. Il y a un discours lié à l'effondrement flagrant de la solidarité. » Une cause qui expliquerait aisément le fait que la crémation soit choisie aussi par des générations pour lesquelles elle n'a rien de traditionnel. « Il y a aujourd'hui des personnes âgées qui ont la conviction que ça apportera moins d'ennuis à ceux qui restent. Elles croient qu'elles vont peser moins comme ça, elles ne veulent pas obliger leurs familles à continuer à s'occuper d'elles... » Des mots terribles qui en disent long sur les types de relations entretenues dans la société moderne.

## ÉVACUER LA TRACE

Ne pas vouloir peser, être « un poids » après la mort... Avec la crémation, c'est toute la question de l'évacuation de la trace qui est posée. « Être inhumé, c'est avoir un lieu, explique G. Ringlet. Paul Ricœur dit "Nous devons garder trace de nos ratures". Refuser de garder trace, ça me pose question. Pour pouvoir rester vif, il faut que cette trace soit vivante. Et cette trace ne peut faire mémoire en nous qu'à certaines conditions qui concernent le rite. » Notamment ce qui touche au temps accordé à la mort. « Quand on va en Inde, où le cadavre est brûlé, il y a toute une série de choses qui entourent la crémation : elle a lieu dans un lieu particulier, le feu du bûcher brûle lentement, les enfants du défunt tiennent des cordons attachés qui vont finir par se rompre... la symbolique de laisser la mort entrer en nous est bien présente. Dans ce cas, le rite est posé avec suffisamment de lenteur. »

À cet aspect de vitesse s'ajoute celui de la mémoire. « L'importance du cimetière, ce n'est pas parce que le défunt "est là", c'est pour se construire dans le deuil. Dans certains pays comme

la Suisse par exemple, le rite est intimement lié à l'incinération : on répand les cendres dans tel lac, il y a des célébrations organisées aux dates anniversaires. Ce besoin de rite est profondément ancré. Ce geste construit la manière de se recueillir, de faire mémoire est la même et dès lors, ça ne me pose pas de problème. »

## LE TEMPS DU DEUIL

**« Il y a des gestes à poser, sinon tous les engagements s'apparentent à de l'utilitaire. »**

Ce « problème avec l'incinération » qu'a Gabriel Ringlet, ne relève pas du matériel mais du symbolique. « Tout tient dans le verbe « honorer ». Pas par devoir, mais pour grandir, pour s'humaniser. Une société qui fait « ça » vite, c'est une société qui régresse. C'est ce « tout à l'économique » qui crée des situations dramatiques chez les personnes âgées notamment, pour qui l'idée qu'elles doivent tout faire pour qu'on ne doit pas s'occuper d'elles est désormais très ancrée. »

Une situation qui concerne aussi ceux qui restent... « Les publicités du style « Prévoyez vos funérailles, nous on fait tout » sont terribles car ne pas permettre à ceux qui restent de « s'occuper de... », c'est les empêcher de faire leur deuil. » Encore une fois, c'est le rite qui va permettre au deuil de se faire. Chrétiens et laïcs ne seraient-ils donc pas à égalité ? « Pas du tout, ce n'est pas une question d'opposition. Je me suis toujours battu pour que le rite soit de la même qualité. Il peut prendre différentes formes, pas nécessairement religieuses. Mais il y a des gestes à poser, sinon tous les engagements s'apparentent à de l'utilitaire. »

Dès lors, même dans le cas de la crémation, il faut que le rituel soit présent. « Au moment de la remise de l'urne, il faut qu'il y ait une parole de la même nature que celle qui est dite lors de l'inhumation. Cette pseudo-célébration de la dispersion des cendres où un type qui ressemble à un croque-mort a l'air de mettre un peu de sucre sur un gâteau, c'est d'un ridicule fini ! » conclut Gabriel Ringlet. ■

**Annelise DETOURNAY**

## RELIGIONS ET CRÉMATION

L'Interdit de 1886 privait de sépulture chrétienne ceux qui désiraient se faire incinérer. La crémation a été autorisée en 1898 par les églises protestantes. L'interdit pour les catholiques a été levé en 1963 avec le Concile Vatican II. « À condition que ce choix ne manifeste pas une mise en cause de la foi en la résurrection des corps et l'immortalité de l'âme. » Les orthodoxes et les juifs interdisent toujours cette pratique, qui n'est pas non plus reconnue par les musulmans.

**A.D.**

## LA CRÉMATION EN CHIFFRES

Avec près de 50 % d'incinérations, la Belgique se classe dans la moyenne européenne. Les disparités entre pays y restent énormes : la Tchéquie, la Suisse, le Danemark et l'Angleterre ont un pourcentage de plus de 75 % d'incinérations, alors qu'en Italie, en Irlande et au Portugal, elles touchent moins de 10 % des décès. En Grèce, la crémation a été une pratique interdite jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2006. Dans le reste du monde, le Japon tient le haut du pavé, avec 99,70 % de crémation et le Brésil est le pays où elle est le moins pratiquée (3,8 %)

(source : Association Française d'Information Funéraire)

**A.D.**